

DELIBERATION

Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

Conseil Communautaire du	6 avril 2018
--------------------------	--------------

à	16h00
---	-------

N°ordre	5
N° identifiant	2018-0009

Titre	Modification de l'intérêt communautaire de Grand Poitiers Communauté urbaine
-------	--

Rapporteur(s)	M. Alain CLAEYS
Date de la convocation	16/03/2018

--	--

Président de séance	M. Alain CLAEYS
Secrétaire(s) de séance	Mmes Coralie BREUILLE et Diane GUERINEAU

PJ.	Intérêt communautaire
-----	-----------------------

Membres en exercice	91	
Quorum		

--	--

Présents	65	M. Alain CLAEYS - Président M. El Mustapha BELGSIR - M. Michel BERTHIER - M. Jean-Claude BOUTET - M. Philippe BROTTIER - Mme Christine BURGERES - M. Jean-Louis CHARDONNEAU - M. Bernard CORNU - M. Claude EIDELSTEIN - M. Michel FRANÇOIS - Mme Anne GERARD - Mme Pascale GUITTET - M. Daniel HOFNUNG - Mme Florence JARDIN - M. Gilles MORISSEAU - M. Jérôme NEVEUX - Mme Joëlle PELTIER - M. Fredy POIRIER - M. Gérard SOL - M. Alain TANGUY - M. Aurélien TRICOT Membres du bureau M. Daniel AMILIEN - M. Jacques ARFEUILLERE - Mme Martine BATAILLE - M. Joël BIZARD - M. François BLANCHARD - M. Gérald BLANCHARD - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - Mme Nicole BORDES - Mme Coralie BREUILLE - M. Dominique BROCAS - M. Christophe CHAPPET - M. Jacky CHAUVIN - M. Jean-Michel CHOISY - M. Jean-Marie COMPTE - Mme Jacqueline DAIGRE - Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT - M. Gérard DELIS - M. Dominique ELOY - M. Claude FOUCHER - Mme Christiane FRAYSSE - M. Hervé GARCIA - M. Olivier KIRCH - M. Serge LEBOND - Mme Véronique LEY - M. Claude LITT - M. Maguy LUMINEAU - M. Jean-Luc MAERTEN - Mme Francette MORCEAU - M. Bernard PERRIN - Mme Patricia PERSICO - M. Bernard PETERLONGO - M. Christian PETIT - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU - M. Sylvain POTHIER-LEROUX - M. Nicolas REVEILLAULT - M. Christian RICHARD - M. Michel SAUMONNEAU - M. Daniel SIRAUT - Mme Peggy TOMASINI - Mme Laurence VALLOIS-ROUET les conseillers communautaires Mme Catherine TEXEREAU - M. Christian GIRARD - M. Jean-Marie MAGNAN - M. Louis-Marie CHALLET les conseillers communautaires suppléants
Présents	65	M. Alain CLAEYS - Président M. El Mustapha BELGSIR - M. Michel BERTHIER - M. Jean-Claude BOUTET - M. Philippe BROTTIER - Mme Christine BURGERES - M. Jean-Louis CHARDONNEAU - M. Bernard CORNU - M. Claude EIDELSTEIN - M. Michel FRANÇOIS - Mme Anne GERARD - Mme Pascale GUITTET - M. Daniel HOFNUNG - Mme Florence JARDIN - M. Gilles MORISSEAU - M. Jérôme NEVEUX - Mme Joëlle PELTIER - M. Fredy POIRIER - M. Gérard SOL - M. Alain TANGUY - M. Aurélien TRICOT Membres du bureau M. Daniel AMILIEN - M. Jacques ARFEUILLERE - Mme Martine BATAILLE - M. Joël BIZARD - M. François BLANCHARD - M. Gérald BLANCHARD - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - Mme Nicole BORDES - Mme Coralie BREUILLE - M. Dominique BROCAS - M. Christophe CHAPPET - M. Jacky CHAUVIN - M. Jean-Michel CHOISY - M. Jean-Marie COMPTE - Mme Jacqueline DAIGRE - Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT - M. Gérard DELIS - M. Dominique ELOY - M. Claude FOUCHER - Mme Christiane FRAYSSE - M. Hervé GARCIA - M. Olivier KIRCH - M. Serge LEBOND - Mme Véronique LEY - M. Claude LITT - M. Maguy LUMINEAU - M. Jean-Luc MAERTEN - Mme Francette MORCEAU - M. Bernard PERRIN - Mme Patricia PERSICO - M. Bernard PETERLONGO - M. Christian PETIT - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU - M. Sylvain POTHIER-LEROUX - M. Nicolas REVEILLAULT - M. Christian RICHARD - M. Michel SAUMONNEAU - M. Daniel SIRAUT - Mme Peggy TOMASINI - Mme Laurence VALLOIS-ROUET les conseillers communautaires Mme Catherine TEXEREAU - M. Christian GIRARD - M. Jean-Marie MAGNAN - M. Louis-Marie CHALLET les conseillers communautaires suppléants

Absents	12	M. Guy ANDRAULT - M. Francis CHALARD - M. Dominique CLEMENT - M. Patrick CORONAS Membres du bureau M. Olivier BROSSARD - Mme Catherine FORESTIER - Mme Nelly GARDA-FLIP - Mme Diane GUERINEAU - M. Philippe PALISSE - Mme Nathalie RIMBAULT-HERIGAULT - Mme Cécile RUY-CARPENTIER - M. Alain VERDIN les conseillers communautaires
---------	----	---

Mandats	14	Mandants	Mandataires
		Mme Ghislaine BRINGER	M. Nicolas REVEILLAULT
		Mme Michèle FAURY-CHARTIER	Mme Nicole BORDES
		Mme Jacqueline GAUBERT	M. El Mustapha BELGSIR
		M. René GIBAULT	M. Michel FRANÇOIS
		M. Abderrazak HALLOUMI	M. Michel BERTHIER
		M. Gérard HERBERT	M. Gérard DELIS
		M. Yves JEAN	Mme Francette MORCEAU
		M. Jean-François JOLIVET	M. Jérôme NEVEUX
		M. Laurent LUCAUD	Mme Coralie BREUILLE
		Mme Marie-Christine MARCINIAK	M. Bernard PERRIN
		Mme Marie-Dolorès PROST	M. Gérald BLANCHARD
		M. Edouard ROBLOT	Mme Jacqueline DAIGRE
		Mme Eliane ROUSSEAU	M. Jean-Claude BOUTET
		Mme Christine SARRAZIN-BAUDOUX	Mme Peggy TOMASINI

Observations	L'ordre de passage des délibérations est le suivant : de la n°144 à 145, la n°1 à 2, la n°101, la n°3 à 67, la n°142 à 143, la n°146, la n°68 à 100 et la n°102 à 141.
--------------	--

Projet de délibération étudié par:	01- Commission Générale et des Finances
Service référent	Direction Générale des Services Direction Assemblées - Juridique - Documentation - Archives

Par délibérations successives en date du 29 septembre 2017, Grand Poitiers Communauté urbaine a proposé l'adoption de nouveaux statuts ainsi que l'adoption de l'intérêt communautaire lié à ces statuts. Par la suite, l'arrêté préfectoral en date du 28 décembre 2017 n° 2017 D2/B1- 026 a entériné ces nouveaux statuts.

La définition de l'intérêt communautaire votée le 29 septembre 2017 reprend l'ensemble des intérêts communautaires préalablement défini notamment par les anciens EPCI ayant fusionné pour former le nouveau Grand Poitiers. A ce titre, l'intérêt communautaire défini notamment les équipements sportifs ayant vocation à être gérés par la Communauté urbaine.

L'ancienne Communauté de Communes de Val Vert du Clain avait fait l'acquisition d'un équipement sportif afin d'y installer une salle de tennis de table, sis à Jaunay-Marigny, lieudit Tiers Sud et cadastrée section AY numéros 414, 416, 412 et 235.

Initialement prévue pour avoir une vocation intercommunale, cette salle de tennis de table n'est aujourd'hui utilisée que par le club de Jaunay-Marigny.

En conséquence, il convient de sortir cette salle de la définition de l'intérêt communautaire afin de pouvoir la céder à la commune de Jaunay-Marigny, qui en deviendra donc propriétaire et qui assumera à ce titre l'entretien, la gestion et l'animation de la salle.

Il vous est donc proposé de sortir la salle de tennis de table située à Jaunay-Marigny de l'intérêt communautaire de Grand Poitiers Communauté urbaine.

En conséquence, vous trouverez en annexe de la présente délibération le nouvel intérêt communautaire de Grand Poitiers tenant compte de cette décision.

Après en avoir délibéré, le conseil décide de :

- Sortir la salle de tennis de table précitée de l'intérêt communautaire de Grand Poitiers,
- D'approuver l'intérêt communautaire tel que défini en annexe à la présente délibération,
- D'autoriser le résident ou son représentants à passer tous les actes y afférents.

POUR	74	
CONTRE	0	
Abstention	2	M. Jacques ARFEUILLERE, Mme Christiane FRAYSSE
Ne prend pas part au vote	3	M. François BLANCHARD, Mme Christine SARRAZIN-BAUDOUX, Mme Peggy TOMASINI

Pour le Président,



Affichée le	13 avril 2018
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	18 avril 2018
Identifiant de télétransmission	086-200069854-20180406- lmc179824-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	5.7
Nomenclature Préfecture	Intercommunalite

Définition de l'intérêt communautaire et des actions d'intérêt communautaire pour chaque EPCI

Cette définition complète les statuts de Grand Poitiers. Il s'agit de la reprise des intérêts communautaires définis par les anciens EPCI dans le cadre de la fusion.

La transformation en communauté urbaine induit la modification de l'intérêt communautaire. En effet, seules deux compétences obligatoires de la communauté urbaine font l'objet de définition d'un intérêt communautaire. Il s'agit de :

- Création ou aménagement, entretien, gestion et animation d'équipements, de réseaux d'équipements ou d'établissements culturels, socio-culturel, socio-éducatifs, sportifs **lorsqu'ils sont d'intérêt communautaire** ;
- Création et réalisation d'opérations d'aménagement **d'intérêt communautaire**.

Pour une meilleure lisibilité, les équipements déclarés d'intérêt communautaire ont été classés par ancien EPCI :

AU TITRE DE LA COMPETENCE CREATION OU AMENAGEMENT, ENTRETIEN, GESTION ET ANIMATION D'EQUIPEMENTS, DE RESEAUX D'EQUIPEMENTS OU D'ETABLISSEMENTS CULTURELS, SOCIO-CULTUREL, SOCIO-EDUCATIFS, SPORTIFS LORSQU'ILS SONT D'INTERET COMMUNAUTAIRE :

POUR LE PAYS MELUSIN :

- Equipements culturels et sportifs :
 - Les gymnases, les équipements d'arts martiaux et les salles annexes, les piscines et complexe aquatique :
 - Gymnase et salle verte, route de Saint-Germier, Lusignan,
 - Piste d'athlétisme, route de Saint-Germier, Lusignan,
 - Pôle sportif mélusin (salle omnisports, espace aquatique, espace de bien-être, salle de squash et salle de fitness), route de Saint-Germier, Lusignan,
 - Dojo et salle de danse au sein du complexe socio-éducatif, Lusignan,
 - Piscine Pérochon-Souché à Saint-Sauvant
 - Baignade de Sanxay,
 - Le pôle du vitrail de Curzay-sur-Vonne : musée du Vitrail et atelier du Vitrail.

POUR VIENNE ET MOULIERE :

- Equipements culturels et sportifs :
 - Piscine de Bonnes ; salle omnisport à Tercé, halle de tennis à Saint-Julien-L'ars, dojo et salle de gymnastique à Saint Julien l'Ars.

POUR VAL VERT DU CLAIN :

Equipements culturels et sportifs :

- Centre culturel du Prieuré, Equipement Communautaire implanté sur Jaunay-Marigny lieu-dit St Léger la Pallu.
- Au sein du Complexe sportif « Les Sablières » : 2 terrains de rugby dont 1 avec tribune, des blocs vestiaires, un club house. Equipement Communautaire implanté sur St Georges les Baillargeaux.
- Ludothèque Ludo'trot, Jaunay-Marigny.

POUR LE PAYS CHAUVINOIS :

- Equipements culturels et sportifs :
 - Piscine de Chauvigny ;
 - Base de loisirs de La Puye.

POUR GRAND POITIERS :

L'intérêt communautaire défini le 24 juin 2016 correspond à l'intérêt communautaire d'une communauté urbaine. En effet, Grand Poitiers avait déjà modifié ses statuts afin de prendre les compétences obligatoires d'une communauté urbaine. Il convient donc de se référer à ce document.

COMPETENCE OBLIGATOIRE N°1 :

« Construction, aménagement, entretien, gestion et animation d'équipements, de réseaux d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs, sportifs, lorsqu'ils sont d'intérêts communautaire ».

I/ Définition des critères :

La politique communautaire dans ce domaine permet à chaque commune à travers la reconnaissance de l'intérêt communautaire de certains équipements :

- 1) de disposer d'un patrimoine, cohérent, ouvert au citoyen et accessible à tous et pour tous ;
- 2) de valoriser le rôle de grande agglomération à travers des équipements structurants de qualité.

I/ Equipements culturels d'intérêt communautaire :

Sur le territoire de la commune de Poitiers :

- Théâtre auditorium de Poitiers (TAP)
- Conservatoire à rayonnement régional (musique, danse et arts dramatiques)
- Médiathèque François Mitterrand et son réseau.
- Les Beaux-Arts, école d'arts plastiques.
- L'espace Mendès France.

II/ Equipements sportifs

La liste des équipements sportifs de l'ancienne communauté d'agglomération Grand Poitiers a été classée par ordre alphabétique des communes :

INSTALLATIONS SPORTIVES SITUÉES À BIARD

EQUIPEMENTS	DESCRIPTION SOMMAIRE
STADE DE BIARD	1 aire de grand jeu des locaux d'accueil et de rangement
GYMNASE DE BIARD	1 salle principale avec gradins 2 courts de tennis extérieurs des locaux d'accueil et de rangement
TENNIS DE BIARD	1 ensemble de deux courts

INSTALLATIONS SPORTIVES SITUÉES À CROUTEILLE

EQUIPEMENTS	DESCRIPTION SOMMAIRE
STADE	1 aire de grand jeu des locaux d'accueil et de rangement
Terrain de TENNIS	1 terrain extérieur

INSTALLATIONS SPORTIVES SITUÉES À VOUNEUIL-SOUS-BIARD

EQUIPEMENTS	DESCRIPTION SOMMAIRE
STADE DE LA VALLEE DE LA BOIVRE	2 aires de grand jeu en herbe 1 plateau stabilisé 3 courts de tennis extérieurs

	des locaux d'accueil et de rangement
GYMNASE COLETTE BESSON	1 salle principale des locaux d'accueil et de rangement
STADE DES ARCHES	1 aire de grand jeu avec tribune (terrain d'honneur) 1 aire de grand jeu (terrain d'entraînement) 1 plateau d'évolution extérieur une salle, des locaux d'accueil et de rangement

INSTALLATIONS SPORTIVES SITUÉES A FONTAINE-LE-COMTE

EQUIPEMENTS	DESCRIPTION SOMMAIRE
STADE DE FONTAINE LE COMTE	2 aires de grand jeu 1 plateau stabilisé 1 piste d'athlétisme des locaux d'accueil et de rangement 2 courts de tennis extérieurs <i>N.B. : Un club house communal a été construit sur le terrain de Grand Poitiers en mitoyenneté avec les vestiaires (réseaux d'eau et d'électricité dissociés)</i>
GYMNASE DE FONTAINE LE COMTE	1 salle principale avec gradins des locaux d'accueil et de rangement 1 salle de musculation équipée 1 dojo 1 salle de danse 1 salle de tennis de table des locaux d'accueil et de rangement

Terrain de TENNIS	1 ensemble de deux courts
Complexe sportif	Un complexe sportif acquis par Grand Poitiers à réhabiliter.

INSTALLATIONS SPORTIVES SITUÉES A SAINT-BENOIT

EQUIPEMENTS	DESCRIPTION SOMMAIRE
STADE DE LA VARENNE	2 aires de grand jeu dont un avec tribune des locaux d'accueil et de rangement 1 aire de tir à l'arc
STADE DE CHANTEJEAU	1 aire de grand jeu stabilisé
GYMNASE DE CHANTEJEAU	1 salle principale 1 salle annexe des locaux d'accueil et de rangement 1 logement de gardien 2 plateaux d'évolution extérieurs 2 courts de tennis extérieurs
Halle de tennis de CHANTEJEAU	2 courts de tennis couverts des locaux d'accueil et de rangement un bureau et un club house

	2 courts de tennis extérieurs
GYMNASE DE L'ERMITAGE	1 salle principale avec galerie spectateurs 2 plateaux d'évolutions extérieurs des locaux d'accueil et de rangement un pavillon de gardien
BASE DE KAYAK DE SAINT-BENOIT	1 salle de réunion 1 grange des locaux d'accueil et de rangement
TENNIS du Bourg	2 courts extérieurs
Tennis des BERGEOTTES	1 court extérieur
Centre sportif du CHARDONNERET	1 Dojo 1 salle de tennis de table

INSTALLATIONS SPORTIVES SITUÉES A MIGNALOUX-BEAUVOIR

EQUIPEMENTS	DESCRIPTION SOMMAIRE
STADE DE MIGNALOUX-BEAUVOIR	2 aires de grand jeu des locaux d'accueil et de rangement
GYMNASE DE MIGNALOUX-BEAUVOIR	1 salle principale des locaux d'accueil et de rangement 2 salles de réunion 2 courts de tennis extérieurs

INSTALLATIONS SPORTIVES SITUÉES A MONTAMISÉ

EQUIPEMENTS	DESCRIPTION SOMMAIRE
STADE DE LA VALLEE	<p>2 aires de grand jeu</p> <p>des locaux d'accueil et de rangement surplombés d'une tribune</p> <p>2 courts de tennis extérieurs</p>
GYMNASE DE MONTAMISE	<p>1 salle principale avec galerie spectateurs</p> <p>1 salle annexe</p> <p>1 labo-photo</p> <p>des locaux d'accueil et de rangement</p>

INSTALLATIONS SPORTIVES SITUÉES A CHASSENEUIL-DU-POITOU

EQUIPEMENTS	DESCRIPTION SOMMAIRE
STADE DES ECLUZELLES	<p>1 aire de grand jeu avec tribune</p> <p>1 aire de grand jeu</p> <p>1 plaine de jeu</p> <p>des locaux d'accueil et de rangement</p>
GYMNASE DES ECLUZELLES	<p>1 salle principale avec gradins</p> <p>des locaux d'accueil et de rangement</p> <p>3 courts de tennis extérieurs</p>

INSTALLATIONS SPORTIVES SITUÉES A BUXEROLLES

EQUIPEMENTS	DESCRIPTION SOMMAIRE
STADE André MESSY	<p>1 aire de grand jeu avec tribune</p> <p>1 aire de grand jeu</p> <p>1 plaine de jeu</p>

	<p>1 piste droite de vitesse</p> <p>des locaux d'accueil et de rangement</p> <p>1 logement de gardien</p> <p>2 courts extérieurs</p>
GYMNASE André MESSY	<p>1 salle principale avec galerie spectateurs</p> <p>des locaux d'accueil et de rangement</p>
Complexe sportif Colette BESSON	<p>1 salle principale</p> <p>1 Dojo</p> <p>1 salle de tennis de table</p> <p>des locaux d'accueil et de rangement</p> <p>un club house</p>
Salle Omnisports Eric TABARLY	<p>1 salle principale</p> <p>des locaux d'accueil et de rangement</p> <p>un club house</p>

INSTALLATIONS SPORTIVES SITUÉES A MIGNE-AUXANCES

EQUIPEMENTS	DESCRIPTION SOMMAIRE
GYMNASE DE MIGNE-AUXANCES	<p>1 salle principale avec gradins</p> <p>1 salle annexe</p> <p>3 courts extérieurs</p> <p>1 salle de réunion</p> <p>des locaux d'accueil et de rangement</p> <p>1 logement de gardien</p>
HALLE DES SPORTS DE MIGNE-AUXANCES	<p>1 salle principale avec gradins</p> <p>1 mur d'escalade</p> <p>1 dojo</p> <p>des locaux d'accueil et de rangement</p>

INSTALLATIONS SPORTIVES SITUÉES A BERUGES

EQUIPEMENTS	DESCRIPTION SOMMAIRE
SALLE DES SPORTS ET DE LOISIRS	1 dojo 1 espace multi-activités des locaux d'accueil et de rangement
TERRAIN DE FOOTBALL	1 aire de grand jeu des locaux d'accueil et de rangement

INSTALLATIONS SPORTIVES SITUÉES A LIGUGE

EQUIPEMENTS	DESCRIPTION SOMMAIRE
GYMNASE JEAN-PAUL GOMEZ	2 grandes salles Vestiaires 1 salle de danse avec gradin 1 dojo 2 courts de tennis extérieurs des locaux d'accueil et de rangement
STADE DE LA GRENOUILLERE	1 terrain de grand jeu 1 bloc vestiaire
STADE MAURICE GIRAUT	1 aire de grand jeu 1 terrain d'entraînement 1 plaine de jeu 1 bloc de vestiaires avec club house

	des locaux d'accueil et de rangement
--	--------------------------------------

INSTALLATIONS SPORTIVES SITUÉES A POITIERS

EQUIPEMENTS	DESCRIPTION SOMMAIRE
STADE DES CHALONS	1 aire de grand jeu comprenant 1 terrain de Football et de Base Ball des locaux d'accueil et de rangement
STADE DE LA DEMI-LUNE	2 aires de grand jeu des locaux d'accueil et de rangement surplombés d'une tribune
STADE DE LA MADELEINE	1 aire de grand jeu avec tribune 1 piste d'athlétisme des locaux d'accueil et de rangement <i>nb : propriété Etat avec bail emphytéotique GP</i>
STADE Jean-Luc GABOREAU	1 aire de grand jeu des locaux d'accueil et de rangement
STADE DU CLOS GAULTIER	1 aire de grand jeu 1 piste d'athlétisme des locaux d'accueil et de rangement
STADE DES TERRASSES	2 aires de grand jeu 1 tribune des locaux d'accueil et de rangement <i>N.B. : Stade appartenant au Patronage Saint-Joseph, avec une convention d'entretien par Grand Poitiers (entretien des 2 terrains et prise en charge de l'eau et de l'électricité)</i>

PLAINE DE JEU DES SABLONS	1 aire de grand jeu avec tribune 4 aires de grand jeu des locaux d'accueil et de rangement
TERRAIN DE LA ROSERAIE	1 aire de grand jeu
STADE DE SAINT-ELOI	2 aires de grand jeu des locaux d'accueil et de rangement
GYMNASSE DE MONTMIDI	1 salle principale avec gradins des locaux d'accueil et de rangement
GYMNASSE Joël POTREAU	1 salle principale des locaux d'accueil et de rangement
GYMNASSE DU BOIS D'AMOUR	1 salle principale avec gradins 1 plateau d'évolution extérieur 1 piste d'athlétisme des locaux d'accueil et de rangement
GYMNASSE GRAND MAISON	1 salle principale avec gradins 1 salle de réunion des locaux d'accueil et de rangement 2 plateaux d'évolution extérieurs 1 aire de jeu extérieur 1 piste droite de vitesse
GYMNASSE DE TOUFFENET	1 salle principale avec galerie spectateurs 1 salle annexe 1 aire de grand jeu stabilisé 2 courts de tennis extérieurs

	2 plateaux d'évolution extérieurs des locaux d'accueil et de rangement
GYMNASIE ALIENOR D'AQUITAINE	1 salle principale avec galerie spectateurs 2 salles annexes 1 dojo 2 courts de tennis extérieurs 2 plateaux d'évolution extérieurs 1 piste cendrée des locaux d'accueil et de rangement des locaux administratifs
GYMNASIE CHARLES PERRAULT	1 salle principale des locaux d'accueil et de rangement 2 plateaux extérieurs
GYMNASIE HENRI IV	1 salle principale avec galerie spectateurs des locaux d'accueil et de rangement <i>N.B. : Gymnase appartenant au Département et géré par le collège. Convention d'occupation moyennant le paiement des charges. Le foncier appartient à la ville de Poitiers</i>
GYMNASIE PAGANEL	1 salle principale des locaux d'accueil et de rangement
GYMNASIE DE BEAULIEU	1 salle principale avec galerie spectateurs 2 salles annexes des locaux d'accueil et de rangement 1 plateau d'évolution extérieur 2 courts de tennis extérieurs <i>Nb : propriété Etat donné à bail emphytéotique à GP</i>

GYMNASE UNIVERSITAIRE N°3	1 salle principale 1 salle de gymnastique des locaux d'accueil et de rangement <i>N.B. : Gymnase appartenant à l'Université - Convention d'utilisation par Grand Poitiers</i>
GYMNASE UNIVERSITAIRE C7	1 salle principale 1 salle musculation 1 dojo 1 salle de tennis de table des locaux d'accueil et de rangement <i>N.B. : Gymnase appartenant à l'Université - Convention d'utilisation par Grand Poitiers</i>
SALLE OMNISPORTS Jean Pierre GARNIER	1 salle principale avec gradins 1 salle de réception 1 espace VIP en mezzanine 1 salle de musculation des locaux d'accueil et de rangement
EQUIPEMENTS	DESCRIPTION SOMMAIRE
Complexe Sportif de Bellejouanne	1 salle principale 1 mur d'escalade 1 salle annexe bureau, des locaux d'accueil et de rangement
Complexe sportif des Sables	1 salle principale des locaux d'accueil et de rangement
Gymnase Condorcet	1 salle principale 1 dojo des locaux d'accueil et de rangement

Gymnase de Bel Air	1 salle principale des locaux d'accueil et de rangement
Gymnase des Ecossais	1 salle principale des locaux d'accueil et de rangement
Salle de sports des Feuillants	1 salle principale des locaux d'accueil et de rangement en mezzanine
Gymnase du Dolmen	1 salle principale 1 plateau extérieur des locaux d'accueil et de rangement
Gymnase Rivaud	1 salle principale des locaux d'accueil et de rangement
Halle de tennis	4 courts de tennis intérieurs 3 courts de tennis extérieurs salle de restaurant avec cuisine des locaux d'accueil et de rangement bureaux associations
Stade de la Bugellerie	1 aire de grand jeu 1 piste d'athlétisme 3 courts de tennis extérieurs des locaux d'accueil et de rangement
Complexe sportif et associatif de Québec	1 aire de grand jeu 2 courts de tennis extérieurs 1 boulodrome 1 mur pour la pratique tennis et Basket Ball 1 salle de tennis de table,

	des locaux d'accueil (CLSH) et de rangement bureaux associations
Piscine des Bois de St Pierre	3 bassins extérieurs des locaux d'accueil et de rangement des locaux techniques des plages extérieures et pelouse
Site d'escalade naturel de Beauvoir	1 aire d'escalade de plein air

Equipements structurants :

COMPLEXE SPORTIF Michel AMAND	<p>Bâtiment Principal : 1 hall d'entrée desservant 7 bureaux 1 salle de restaurant avec cuisine 3 salles de réunion 1 salle de gymnastique avec gradins 1 dojo avec gradins 1 salle d'escrime 1 salle de musculation équipée des locaux d'accueil et de rangement</p> <p>Bâtiment B : des locaux d'accueil et de rangement</p> <p>Bâtiment C : des locaux d'accueil et de rangement</p> <p>Tribune : 1 tribune découverte avec sanitaires et buvette</p> <p>Terrains : 1 aire de grand jeu avec tribunes 4 aires de grand jeu</p> <p>Vélodrome : 1 piste 1 anneau d'échauffement des locaux d'accueil et de rangement</p>
----------------------------------	---

CENTRE AQUATIQUE DE LA PEPINIERE	<p>1 bassin balnéo</p> <p>1 bassin polyvalent avec boule à vague</p> <p>1 pataugeoire</p> <p>1 toboggan avec bassin de réception</p> <p>1 espace de détente extérieur</p> <p>1 espace forme</p> <p>des locaux d'accueil et de rangement</p> <p>des locaux techniques et administratifs</p>
HALLE DE LA CASSETTE	<p>1 salle principale pour glisse urbaine</p> <p>1 boulodrome</p> <p>1 salle de boxe</p> <p>1 stand de tir</p> <p>1 salle annexe</p> <p>1 salle de billard</p> <p>des locaux d'accueil et de rangement</p> <p>1 loge de gardien</p> <p>1 logement de gardien</p>
PISCINE Joël POTREAU	<p>1 bassin couvert</p> <p>des locaux d'accueil et de rangement</p> <p>des locaux techniques</p>
PISCINE DE LA BLAISERIE	<p>1 bassin couvert</p> <p>des locaux d'accueil et de rangement</p> <p>des locaux techniques</p> <p>des plages extérieures et pelouse</p>

PISCINE DE BELLEJOUANNE	<p>1 bassin couvert des locaux d'accueil et de rangement des locaux techniques des plages extérieures et pelouse</p>
Piscine DE LA GANTERIE	<p>Piscine : 2 bassins couverts 1 bassin extérieur avec plages couvrable par structure gonflable des locaux d'accueil et de rangement des locaux techniques</p> <p>Salles annexes (sous plages des bassins) : 1 dojo 2 salles de réunion des locaux d'accueil et de rangement</p>
SALLE LAWSON-BODY	<p>1 salle principale avec gradins des locaux d'accueil et de rangement</p>
PATINOIRE Brian JOUBERT	<p>1 bâtiment comprenant : 1 piste d'évolution 1 bar des locaux d'accueil et de rangement des locaux techniques 1 salle de réunion</p>

EQUIPEMENTS	DESCRIPTION SOMMAIRE
CENTRE EQUESTRE	<p>1 bâtiment principal comprenant 2 manèges couverts + tribune + 2 salles de réunion + 1 salle de restaurant avec cuisine + bureaux en rez-de-chaussée</p> <p>1 bâtiment écuries divisé en box avec locaux de rangement et centre d'hébergement</p> <p>1 petit manège extérieur couvert avec bureaux associatifs et locaux de rangement</p> <p>1 ensemble ateliers et logements de gardiens des box périphériques</p> <p>1 carrière en herbe extérieure avec tribunes</p> <p>1 carrière en sable extérieure</p> <p>1 petit manège, une stabulation et 2 petites carrières dédiés aux poneys</p> <p>1 parc naturel et ludique</p>
STADE PAUL REBEILLEAU	<p>1 ensemble sportif comprenant :</p> <p>2 aires de grand jeu avec tribune</p> <p>1 aire de grand jeu</p> <p>2 pistes d'athlétisme</p> <p>1 ensemble de courts de tennis</p> <p>des locaux d'accueil et de stockage</p> <p>2 aires de glisse urbaine</p> <p>1 fronton</p>
COMPLEXE MULTISPORTS SAINT- NICOLAS	<p>1 salle principale</p> <p>1 dojo</p> <p>1 salle de tennis de table</p> <p>1 salle de réunion</p> <p>1 aire de grand jeu synthétique avec vestiaires et tribune</p> <p>2 courts de tennis couverts</p>

	1 bassin extérieur inexploité des locaux d'accueil et de rangement 1 stand de tir à l'arc
CENTRE GOLFIQUE DE POITIERS CHÄLONS	Golf 9 trous Des locaux d'accueil et de rangement

COMPÉTENCE OBLIGATOIRE N°2 :

« Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme et documents d'urbanisme en tenant lieu, définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire, au sens de l'article L 300-1 du code de l'urbanisme ; et après avis des conseils municipaux, constitution de réserves foncières »

Seuls dans cette compétence les opérations d'aménagement doivent être déterminées comme entrant ou non dans l'intérêt communautaire.

II) INTERET COMMUNAUTAIRE :

⇒ A) Principes généraux en matière d'aménagement:

L'objectif est de rendre lisible pour l'habitant, un aménagement du territoire qui soit déterminant quant à son d'attractivité.

Outre les opérations d'aménagement qui sont historiquement communautaires (jusqu'à leur achèvement reconnu par délibération du conseil initiateur de leur création), les nouvelles opérations d'aménagement d'intérêt communautaires seront décidées au cas par cas par le conseil de la communauté d'agglomération qui jugera de leur intégration dans l'intérêt communautaire en fonction de critères politiques de cohérence avec le développement des quartiers et des communes et de cohérence dans l'espace et dans le temps sur l'ensemble du territoire.

Ces opérations d'aménagement sont reconnues d'intérêt communautaire parce qu'elles sont l'illustration pratique d'un aménagement attractif, équilibré et cohérent du territoire. Ces opérations ont pour objet notamment, la réalisation de zones d'activités économiques.

Les opérations d'aménagement supposent une collaboration étroite entre Grand Poitiers et la commune d'implantation qui doit pouvoir donner son aval à toutes les étapes

⇒ Descriptif de l'intérêt communautaire:

Un état descriptif par liste fixe les opérations d'aménagement reconnues d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire :

Opérations	Mixtes / Activités (ZAE)	Aménageur
ZAC des Montgorges (Poitiers)	Mixte	SEP
ZAC Gibauderie (Poitiers/St Benoît) <ul style="list-style-type: none"> - Grand Pièce - Pré Médard 2 - Grand Large et Gibauderie 	ZAE ZAE ZAE	SEP SEP SEP
ZAC République IV (Poitiers-Migé-Auxances) (Parc Aliénor d'Aquitaine)	ZAE	SEP
Lotissement des Grands Philambins (Chasseneuil)	ZAE	SEP
Lotissement de Chaumont (Poitiers)	ZAE	SEP
ZAC St Nicolas (Migné-Auxances)	ZAE	SEP
Pôle multimodal (Poitiers)		SEP
Lotissement Actiparc (Vouneuil/Migné-Auxances)	Mixte	SEP